

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Réaction au discours d'ouverture

Le Premier ministre reconnaît l'influence des différents ministères sur la santé et les habitudes de vie des citoyens

Montréal, le 22 mai 2014 - La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) se réjouit d'entendre que le gouvernement de Monsieur Couillard met de l'avant une vision large de la santé et souhaite agir pour réduire le fardeau des maladies chroniques. Devant un système de soins à bout de souffle, mobilisant près de la moitié des ressources de l'État et menaçant l'équilibre des finances publiques, il est impératif que tous les ministères participent à la solution de ce problème collectif.

« Comme l'ont récemment rappelé tous les directeurs de santé publique et l'Institut national de santé publique, l'épidémie d'obésité et ses conséquences sont un problème criant au Québec. Tous les élus ont un rôle à jouer dans la prévention et la réduction de l'épidémie d'obésité et des maladies chroniques », soutient Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

Les Québécois sont submergés de publicité de malbouffe et de produits transformés riches en sucre, en gras et en sel accessibles partout, à toute heure, en portions de plus en plus grandes et à bas prix. Ils sont souvent dépendants de l'automobile pour la majorité de leurs déplacements et ont moins d'occasions d'être actifs. Devant l'ampleur de la problématique et de ses conséquences, il est urgent que le Québec se dote de politiques publiques favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation en rendant les choix santé accessibles et attrayants.

Pour ce faire, un nouveau plan d'actions concertées et interministérielles axées sur la réduction des problèmes liés au poids et la promotion de saines habitudes de vie est plus nécessaire que jamais. En plus de favoriser les choix sains, celui-ci devra contenir des mesures permettant de réduire l'attrait des produits néfastes à la santé qui sont surconsommés. C'est notamment le cas des boissons sucrées, faisant partie de l'alimentation quotidienne de trop d'enfants et d'adolescents.

« La surconsommation de boissons sucrées est un fléau. Alors qu'elles devraient être consommées uniquement à l'occasion, les boissons sucrées occupent une place démesurée dans l'alimentation des Québécois en raison d'une mise en marché agressive et d'un marketing omniprésent », se désole Mme Voyer.

Il faut renverser cette tendance et réduire le pouvoir d'attraction de ces produits en instaurant une redevance sur les boissons sucrées. Cette mesure est reconnue comme l'une des solutions les plus prometteuses et porteuses en termes de coûts-bénéfices. Le prochain budget est l'occasion de se donner les moyens de nos ambitions et de mettre la santé au cœur du développement durable de la province.

« Alors que le Québec peine à trouver les revenus nécessaires pour réaliser ses différentes missions, il doit faire comme la France et le Mexique et instaurer une taxe sur les boissons sucrées dont les revenus sont dédiés à la prévention des problèmes liés au poids et à la promotion des saines habitudes de vie. Investissements pour l'avenir! », conclut Mme Voyer. Rappelons que cette mesure reçoit l'appui de 78 % des Québécois.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails www.cqpp.qc.ca.

-30-

Source :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

cvoyer@cqpp.qc.ca